

diffusion:
Eric TRANCHANT
Jean-Pierre BIRGY
Caroline MESTRE
Geneviève FOURNIL

copie pour info :
Anne THERON
Estelle MARTY

COMMUNIQUE DE PRESSE – version déf 211109

DES BUREAUX PARTAGES A LAURE-MINERVOIS

Afin de dynamiser le tissu économique du village et de favoriser le partage entre les habitants et les nouveaux résidents potentiels, la Commune de Laure-Minervois a décidé de créer un espace de travail partagé.

Ce tiers-lieu doit permettre aux travailleurs indépendants, nomades ou en télé-travail, d'exercer dans un cadre propice aux échanges et aux rencontres, en mutualisant les moyens et en adaptant ceux-ci aux besoins réels de leur activité (plein temps, temps partiel, activité ponctuelle) tout en restant à proximité du domicile et des lieux de vie (école des enfants, loisirs). Le lieu peut également être mis à la disposition des habitants de Laure et des personnes en résidence partielle dans le village.

Cet espace de co-working prendra place dans l'ancienne école qui héberge actuellement les associations de la Commune, qui pourront bien entendu toujours utiliser les locaux ainsi que les services qui y seront implantés.

Les locaux comprennent des bureaux individuels, une salle de réunions, un espace de convivialité, et offrent la possibilité d'utiliser un réseau Ethernet et WiFi, et des services tels que photocopieuse, tireuse de plans, matériel de projection. Ils permettent l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La tarification sera particulièrement étudiée, l'objectif étant de rendre un service aux professionnels de la Commune et de faciliter l'installation de nouveaux actifs.

Les personnes intéressées peuvent dès à présent se rapprocher de la mairie de Laure-Minervois en adressant un courriel à l'attention de Pierre CAVALADE à l'adresse suivante :

laure-minervois.mairie@orange.fr